

DEMANDE D'UN DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE

Nouveau! Retrouvez ce formulaire sur
connect.saint-etienne.fr

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE :

- **Un justificatif de domicile** (original et photocopie)
- **la pièce d'identité du demandeur** (original et photocopie)

MOTIF DE LA DEMANDE :

Je sollicite la délivrance d'un duplicata de mon livret de famille au motif suivant (cochez le choix correspondant) :

- perte,
 vol (fournir la copie de la déclaration de vol délivrée par les autorités de police),
 détérioration du livret (fournir le livret détérioré),
 changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret,
 titulaire dépourvu du livret en cas de divorce, de séparation (fournir le jugement ou attestation de l'avocat).

Original du livret conservé par : Nom : Prénom :

DEMANDEUR

Nom : Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Adresse électronique : @

MARIAGE

Mariage contracté à la mairie de :

Le : / /

OBSERVATIONS

Date du divorce/ séparation : / /

1^{ER} TITULAIRE DU LIVRET

Nom :

Prénom(s) :

Né le :

à :

Décédé le :

à :

Nationalité :

2^E TITULAIRE DU LIVRET

Nom :

Prénom(s) :

Née le :

à :

Décédé le :

à :

Nationalité :

ENFANTS

(ne pas oublier de signaler les enfants morts-nés)

	Nom	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Date et lieu de décès
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

ENVOI DU LIVRET AU DOMICILE

- je souhaite que mon livret de famille soit envoyé à mon domicile.
- je ne souhaite pas que mon livret de famille soit envoyé à mon domicile : le livret sera à retirer en mairie, service de l'État-civil.

Nota : les livrets de famille établis par le Service Central de l'État-civil à Nantes, sont remis uniquement en main propre à l'Hôtel de Ville, service de l'État civil, porte 130.

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et dans la notice sont exacts et complets.

À Saint-Étienne, le / /

Signature du demandeur :

Nota : Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de naissance des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que la mention de tous les actes ou jugements ayant une incidence sur l'état-civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter le traitement de votre demande par la direction Relation Citoyenne. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Ville de Saint-Étienne, Direction Relation Citoyenne Service BP 503, 42007 Saint-Étienne cedex 1.

Ce formulaire est à déposer complété et accompagné des pièces demandées en mairie de proximité.